

L'agriculture

Canada. Un régime individuel de stabilisation permettrait d'utiliser pendant les années de vaches maigres l'argent déposé en franchise d'impôt pendant les années de vaches grasses. Cette méthode est tout à fait logique. Ce régime permettrait aussi de faire des reports d'impôt pour investir dans l'amélioration à long terme de l'industrie de l'élevage elle-même, et je proposerais que cette méthode soit appliquée individuellement. Après tout, c'est un principe généralement accepté.

● (1730)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je lui signale que son temps est écoulé. Il peut continuer s'il obtient le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Hargrave: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés de leur indulgence. J'allais dire que cette méthode a favorisé la prospection pétrolière et gazière et la réalisation de films canadiens. Pourquoi ne pas permettre à notre industrie de l'élevage de s'en servir maintenant qu'elle traverse une période difficile? Je pense que nous devrions y songer.

La deuxième proposition se fonde sur le modèle d'un marché des obligations agricoles des États-Unis, qui vise à accorder des taux d'intérêt plus faibles aux agriculteurs. Selon cette méthode, les associations de crédit pour les producteurs agricoles émettraient des obligations pour obtenir de l'argent. L'intérêt payé sur ces obligations serait inférieur de plusieurs points aux taux bancaires, mais l'intérêt sur les obligations serait imposé à un taux plus faible. L'association de crédit prêterait ensuite l'argent aux agriculteurs à des taux de 3 à 4 p. 100 en-dessous du taux préférentiel. Ces deux politiques à long terme pourraient redonner une certaine confiance à notre industrie de l'élevage, qui est maintenant acculée au pied du mur.

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je voudrais parler de la Société du crédit agricole et de la façon dont elle contribue à accroître la productivité agricole.

Le gouvernement a exprimé entre autres désirs celui d'accroître la productivité dans tous les secteurs et particulièrement l'agriculture. En ce qui concerne la Société du crédit agricole, comme on peut le constater, grâce à ses programmes de prêts, le gouvernement du Canada a réalisé de bons investissements dans l'agriculture canadienne et va continuer à le faire.

Le Canada possède les ressources et la technologie voulues pour produire plus d'aliments qu'il n'en consomme. Comme la population mondiale ne cesse de s'accroître et qu'un grand nombre de pays ne parviennent pas à produire suffisamment d'aliments à cause de la nature du climat ou du sol, de conflits sociaux ou d'un manque de ressources, le Canada peut et va jouer un rôle encore plus grand au cours des années à venir en tant que pays exportateur d'aliments étant donné que l'on prévoit une pénurie alimentaire mondiale. Néanmoins, pour y arriver, le Canada doit maintenir son équilibre agricole. Le gouvernement a soutenu cet équilibre grâce à des programmes comme ceux qu'administrent la Société du crédit agricole, la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne du blé, l'Office de stabilisation des prix agricoles et l'assurance-récolte, autant de programmes qui assurent au secteur agricole la stabilité qui lui permet de fonctionner.

La Société du crédit agricole a été un élément important de cette force stabilisatrice. Grâce à plus de 72,500 prêts qui leur ont été accordés à des conditions fixes pour une période allant jusqu'à 30 ans et qui s'élèvent à plus de 3.3 milliards de dollars, les agriculteurs canadiens ont été protégés, du moins en partie, contre les taux d'intérêt instables de ces 12 derniers mois ou ceux que l'on prévoit pour l'avenir.

Entre 1975 et 1979, la productivité du secteur agricole a augmenté en moyenne de 3.3 p. 100 par an, c'est-à-dire davantage que dans toute autre industrie produisant des marchandises. D'après les données recueillies par la Société du crédit agricole, les prêts accordés par la Société pour le regroupement ou l'expansion agricole, l'amélioration des fermes, l'achat de biens d'équipement et la consolidation des dettes ont largement contribué à accroître la productivité agricole. De plus, en les aidant à régler leurs problèmes financiers, la Société du crédit agricole a permis à suffisamment de gens de continuer à travailler dans le secteur agricole même si d'autres secteurs progressent rapidement et attirent de plus en plus de travailleurs.

Partant de l'hypothèse voulant que le succès financier soit un bon indicateur de l'accroissement de la productivité, voici quelques faits à retenir. Sur environ 2,000 agriculteurs qui se sont vu refuser un prêt de la Société du crédit agricole en 1980-1981 parce qu'ils avaient des ressources suffisantes pour emprunter des établissements privés, 65 p. 100 étaient d'anciens emprunteurs de cet organisme qui avaient fait un succès évident de leur exploitation agricole.

L'analyse des données de la Société du crédit agricole révèle qu'elle a contribué, grâce à ses prêts, à la productivité des fermes et à l'accroissement du bien-être des agriculteurs. En 1980-1981, le revenu brut des agriculteurs s'élevait en moyenne à \$61,800 avant qu'ils n'aient contracté d'emprunt, contre \$96,500 après emprunt.

La Société du crédit agricole exige des solliciteurs de prêts qu'ils présentent des plans réalistes démontrant de quelle façon leur exploitation agricole produira un revenu suffisant pour faire face à toutes leurs obligations tout en leur offrant un niveau de vie raisonnable. Les conseillers en crédit de cet organisme réussissent très souvent à améliorer les plans et à assurer la viabilité et une meilleure productivité des exploitations agricoles après le versement des prêts.

On a proposé que la Société du crédit agricole offre des conditions semblables à celles du secteur privé. Mais, que je sache, une société de la Couronne a pour but d'offrir un service important à des particuliers que le secteur privé est incapable de servir de façon appropriée et continue, et c'est pourquoi elle doit maintenir tous les avantages particuliers qu'elle offre. Quant à moi, la Société du crédit agricole doit continuer à offrir des taux d'intérêt peu élevés, grâce à des frais d'administration et à des bénéfices minimes, ainsi que des taux d'intérêt fixes, des services de conseils, une politique de recouvrement particulière, et le reste. Il n'est que juste que les jeunes agriculteurs, les débutants et les exploitants d'entreprises familiales d'envergure moyenne puissent profiter de ces avantages si le gouvernement entend poursuivre son appui à l'exploitation agricole familiale, qui reste le moyen le plus efficace d'assurer la production agricole du pays.

Le principal objectif de la Société du crédit agricole, c'est de fournir des crédits à long terme aux exploitants agricoles et de